

OPÉRATION PLANTONS LE DÉCOR 2016-2017

Et si vous plantiez des légumes régionaux ?



C'est le mercredi 15 février que s'est déroulée la livraison des commandes Plantons le Décor.



Les services techniques de la commune de BAPAUME ont accueilli les pépinières de la Cluse et de CONCHY-LES-POTS, venus remettre aux clients leurs essences en leur apportant quelques conseils.

La Communauté de Communes et les Espaces Naturels Régionaux étaient également présents pour accueillir les clients et leur re-

mettre les graines (BOCQUET) et les bulbes (GIE ARTOIS BULBES) commandés.

Monsieur DE REU, Vice Président en charge du Développement Economique à la Communauté de Communes est venu saluer cette opération.

Cette année encore, l'opération fût un succès, avec une trentaine de Commandes, aussi bien de la part de particuliers que de collectivités.

Cela représente un volume de commande se répartissant ainsi :

- Arbres et Arbustes : **1850**
- Fruitiers : **44**
- Bulbes potagers : **22**
- Graines potagères : **18**

L'intérêt pour la plantation d'essences locales sur le territoire étant de nouveau confirmé, nous vous donnons rendez-vous pour la prochaine édition fin 2017.

La chronique économique du Sud-Artois

ENTREPRISES

L'entreprise **EPC service** à BARASTRE



Cette entreprise familiale a été créée en 2001 par Patrice RICQ.

Artisan plombier-chauffagiste et électricien, il travaille aujourd'hui en collaboration avec son fils Philippe.

Depuis sa création, EPC SERVICE vous propose ses services dans les domaines de l'électricité, de la plomberie et du chauffage,



ainsi que dans la climatisation : « tout pour la rénovation de l'habitat ».

EPC SERVICE intervient, de la vente à l'installation, en passant par le dépannage des chaudières, adoucisseurs, cumulus, douches, baignoires, WC, vasques, éviers, robinetterie etc...

L'entreprise réalise également des travaux d'aménagement et de rénovation de salle de bains.

EPC SERVICE, c'est aussi l'installation et l'entretien annuel de chaudière au gaz, fioul ou électrique, et de système de chauffage central. L'entreprise offre également des services de pose et de dépannage de système de climatisation et de poêle à bois.

La société réalise également des travaux d'électricité générale : mises aux normes d'installations vétustes, installations électriques neuves, domotique, systèmes de vidéosurveillance.

EPC SERVICE intervient généralement dans un rayon de 20 kilomètres, son principal secteur d'activité se situe sur BAPAUME, mais aussi sur le secteur d'ARRAS et dans la Somme.



Contact :
Patrice RICQ 03 21 07 86 01

Sarl **EVANGELAIRE** à BERTINCOURT

Dès l'enfance Hervé EVANGELAIRE a baigné dans le monde de l'artisanat du bâtiment. Son père et son grand-père étant déjà dans le métier, sa vocation était évidente.

De 1980 à 1996 il exerce et se forme en tant que salarié, puis en juillet 1996 il décide de créer sa propre société de couverture.

A l'époque il démarre seul et aujourd'hui son entreprise est constituée d'une équipe de 6 personnes. La couverture et la

charpente représentent 80% de son activité, les 20% restant sont des travaux d'isolation et d'aménagement de combles.

Fort de son savoir-faire, monsieur EVANGELAIRE pratique l'isolation par sarking, procédé d'isolation thermique par l'extérieur (ITE) de toitures inclinées. Ce concept se caractérise par la pose de panneaux isolants rigides au-dessus des chevrons ou des fermettes.

Le siège de l'entreprise est sur BERTINCOURT et son atelier est localisé à NEUVILLE-BOURJONVAL. La clientèle est principalement constituée de particuliers et



La méthode sarking

quelques collectivités. Monsieur EVANGELAIRE a développé un réseau de particuliers et de professionnels, ce qui lui permet de travailler essentiellement par le bouche à oreille, et dans un rayon d'une dizaine de kilomètres.



Sa société est certifiée QUALIBAT et RGE.

Contact :
Hervé EVANGELAIRE
03.21.73.01.62

Centenaire de la bataille d'Arras

CULTURE

Il y a cent ans, Bullecourt a été le théâtre de deux sanglantes batailles, en avril et mai 1917. Elles ont vu se confronter les troupes australiennes et britanniques d'un côté face aux troupes allemandes de l'autre. Ces deux batailles font partie de la grande offensive britannique du printemps 1917, communément connue sous le nom de Bataille d'Arras.

La Communauté de Communes du Sud-Artois, l'Association du musée Jean et Denise Letaille - Bullecourt 1917, l'Ambassade d'Australie et la commune de Bullecourt ont souhaité rendre hommage aux soldats du Commonwealth et notamment aux « Diggers », ces valeureux soldats venus du bout du monde. En cette année de centenaire, deux journées du Souvenir sont prévues pour commémorer l'engagement des troupes australiennes à Bullecourt, les mardis 11 et 25 avril 2017.

► Cérémonies et commémorations :

Mardi 11 avril 2017 : Centenaire de la bataille.

« Sur les traces de la bataille de Bullecourt » : marche mémorielle sur le champ de bataille (3km). Cette marche commentée en français/anglais est organisée par l'association des amis du musée Jean & Denise Letaille. Elle propose de découvrir les positions des Australiens sur le champ de bataille, le 11 avril 1917. Rendez-vous, place de l'église de Bullecourt, à 9h30 / 10h / 10h30. Se munir de chaussures de marche. Gratuit - Réservation indispensable au musée de Bullecourt.

La cérémonie du Souvenir, commémorera le centenaire de la première bataille de Bul-

lecourt. Elle se tiendra, à 12h, à la Croix aux Disparus (« Petite Croix », route de Riencourt) en présence de l'ambassadeur d'Australie. L'accès sera libre et se fera à pied depuis le centre du village.

Mardi 25 avril 2017 : ANZAC Day.

La journée commémorative débutera à 14h, avec la cérémonie de l'ANZAC Day (Australian and New-Zealand Army Corps) qui se tiendra au Square du Souvenir Français, à Bullecourt. La cérémonie française sera suivie de la commémoration australienne du centenaire des batailles de Bullecourt, à 14h45, au mémorial australien du Digger, situé rue des Australiens.

ATTENTION : pour assister à deux commémorations l'inscription est obligatoire sur le site <https://overseascommemorations.ticketek.com.au/> Le jour de l'évènement, les participants aux cérémonies devront se présenter aux contrôles de sécurité, munis de leur pass nominatif ainsi que d'une pièce d'identité. Renseignement et possibilité d'inscription au musée Jean et Denise Letaille.



Parc mémorial du Digger
(crédit OTSA)

► Expositions :

Deux expositions seront visibles en accès libre dans la commune et mettront en valeur l'engagement des Diggers.

- **Bullecourt dans la Grande Guerre** visible dans les rues de Bullecourt du 1er avril au 17 septembre 2017, est une exposition de photographies provenant du fonds de l'Australian War Memorial de Canberra. Elle rappellera la présence australienne dans le secteur de Bullecourt.



Des australiens dans une des
tranchées reprises à Bullecourt
en mai 1917
(crédit AWM E00454)

- **So far from home**, est une exposition prêtée par l'Historial de la Grande Guerre de Péronne. Elle retracera le parcours de soldats Australiens sur le front occidental et sera présentée à la salle des fêtes de Bullecourt, du 5 au 15 avril 2017, du mercredi au samedi, de 14h à 17h.

► Conférences :

Deux conférences apporteront un regard sur la transformation et la destruction du paysage.

- « **L'héritage environnemental de la Grande Guerre** », le 13 avril, à 18h, à la salle des fêtes de Bullecourt, permettra de découvrir les conséquences environnementales du conflit sur les sols. Elle sera animée par Isabelle Masson-Loodts.

- Le 20 mai, à 18h au musée Jean et Denise Letaille, la conférence sur « **la ligne Hindenburg** », abordera la transformation du paysage en système défensif et elle sera animée par l'historien Bernard Delsert. Accès libre.

Accès libres et gratuits

Info : Le musée Jean & Denise Letaille – Bullecourt 1917 fête ses 5 ans ! À cette occasion, le musée sera accessible gratuitement de 10h à 18h, les 11 et 25 avril. Curieux ou passionnés par la Grande Guerre, profitez de cette occasion pour (ré) découvrir les collections.

**Renseignements
et inscriptions au musée
Jean & Denise Letaille –
Bullecourt 1917 :**
03.21.55.33.20
ou par mail :
musee-bullecourt1917@
cc-sudartois.fr

Accès libres et gratuits



Arobase3C et certification CLEA

VIE SOCIALE

Vous êtes employeurs, demandeurs d'emploi et/ou salariés en contrats aidés

Depuis octobre 2015, l'AFP2i et le CIBC (Centre Institutionnel de Bilan de Compétences) interviennent à raison d'un jour par semaine (le lundi) à la Maison de l'Emploi et de la Formation de Bapaume dans le cadre du dispositif Arobase3C de formation et d'orientation professionnelle.

Ce dispositif financé par le Conseil Régional des Hauts de France permet aux **demandeurs d'emploi et/ou salariés en contrats aidés (CUI, CDDI)** de se préparer à une entrée en formation qualifiante ou d'accéder à un emploi. Vous pouvez être positionné sur ce dispositif, soit par une fiche de

positionnement via un référent emploi/insertion, soit en appelant directement l'AFP2i au 0321511715, dans le cas d'une démarche volontaire, ou par le biais de l'employeur.

C'est dans ce cadre que l'AFP2i propose de passer la certification CLEA (**CLEA est un premier niveau de certification du socle des connaissances et des compétences professionnelles reconnues par les entreprises**).

Il évalue 7 domaines de compétences :

- La communication en français,
- L'utilisation des règles de

base de calcul et du raisonnement logique,

- L'utilisation des techniques usuelles de l'information et de la communication numérique,
- L'aptitude à travailler dans le cadre des règles définies d'un travail en équipe,
- L'aptitude à travailler en autonomie et à réaliser un objectif individuel,
- La capacité d'apprendre à apprendre tout au long de sa vie,
- La maîtrise des gestes et postures et le respect des règles d'hygiène, de sécurité et environnementales.

Les bénéficiaires pour le salarié, le demandeur

d'emploi :

- Certifier une solide base de connaissances et de compétences,
- **Accéder à un 1^{er} diplôme reconnu dans tous les secteurs d'activité**,
- Monter en compétences et mieux s'adapter à l'emploi proposé.

La formation est individualisée, personnalisée, contextualisée au milieu professionnel. Pour le positionnement sur la certification CLEA, vous pouvez vous rapprocher du pôle emploi ou de l'AFP2i pour une première évaluation.

Contact pour plus de renseignements sur le dispositif :

*Maison de l'Emploi et de la Formation, 6 Route de Douai à Bapaume.
Mélanie DELFOSSE - Tél. : 03 91 19 28 00 ou mdelfosse@cc-sudartois.fr*

Un partenaire précieux de la Communauté de Communes du Sud-Artois auprès des entreprises du territoire



L'association Initiative Ternois Artois 7 Vallées a pour objet de favoriser la création, la reprise et le développement d'entreprises

par l'octroi d'un prêt d'honneur et le suivi individualisé de l'entreprise. Elle couvre les territoires du Ternois, du Sud Artois, des 7 Vallées et de Fruges. La plateforme intervient dans le parcours du porteur de projet dans la logique d'un accompagnement global.

En amont, la plateforme accompagne l'entreprise pour le montage du projet ou l'orienter vers les organismes compétents avec qui elle travaille (chambres consulaires, BGE, organismes de garanties).

Ensuite, le porteur de projet le défend devant un comité d'experts bénévoles. S'il est accordé, le prêt d'honneur, sans intérêt ni garantie, vient renforcer les fonds propres afin de faciliter l'obtention du prêt bancaire. Le prêt d'honneur a un effet de levier significatif : pour 1 euro de prêt d'honneur, les banques en moyenne accordent 10,96 euros de financement complémentaire.

Enfin, la plateforme suit le développement de l'entreprise les premières années et peut mobiliser un parrain. Le parrainage permet de bénéficier du savoir-faire et du professionnalisme d'un chef d'entreprise ou d'un cadre (retraité ou en activité), pendant les premières années de développement de l'activité.

Grâce à cet accompagnement, 85% des entreprises accompagnées par Initiative Ternois Artois 7 vallées sont toujours en activité trois ans après la création.

Entreprendre en Sud Artois

La plateforme est profondément ancrée dans son territoire d'intervention, grâce notamment au lien qui l'unit avec les collectivités locales. Ainsi, en 2016, la Communauté de Communes du Sud Artois a mis en place un dispositif de soutien pour les entrepreneurs de son territoire, déployé en partenariat avec Initiative Ternois Artois 7 vallées. Les demandes de subvention peuvent être réalisées pour tout investissement à la création, reprise ou développement de l'entreprise.

Renseignements :

*Service Développement Economique, Emploi et Insertion Professionnelle
deveco@cc-sudartois.fr*

Mutuelle solidaire du Sud-Artois Dates des prochaines réunions publiques :

4 réunions d'informations collectives sont prévues durant les mois d'avril et mai. Elles se dérouleront sur l'ensemble du territoire couvert par la CCSA.

Le 24 avril 2017

Bapaume 14h30

Mairie

Puisieux 16h30

Salle des fêtes

Le 15 mai 2017

Bertincourt 14h30

Maison des Services Publics

Croisilles 16h30

Salle des fêtes